



RAPPORT DE L'ATELIER NATIONAL SUR LES ECOSYSTEMES SECTORIELS ET REGIONAUX DEDIES A L'ENTREPRENARIAT

14 mars 2021, siège de la Wilaya de Blida

Mars 2021

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
LE PHENOMENE DE L'ENTREPRENEURIAT : DEFINITIONS SELON LES COURANTS DE Pensee	3
L'ENTREPRENEURIAT DANS LE MONDE ET LES EFFETS DE LA COVID-19	4
LE CONTEXTE ENTREPRENEURIAL EN ALGERIE.....	4
L'EVOLUTION ANNUELLE DES PME PRIVEES DURANT LES DIX (10) DERNIERES ANNEES	5
CHIFFRES CLES SUR LES PME AU 30/06/2020.....	6
ORGANISATION DE L'ATELIER.....	7
CONTEXTE	7
OBJECTIFS DE L'ATELIER	8
RESULTATS ATTENDUS	8
TRAVAUX DE LA PLENIERE.....	8
TRAVAUX DES TABLES RONDES	10
<i>DEMARCHE RETENUE</i>	<i>10</i>
<i>RESULTATS ET RECOMMANDATIONS</i>	<i>10</i>
<i>Au titre de l'industrie agro-alimentaire</i>	<i>10</i>
<i>Au titre de l'industrie Electronique- Electroménager.....</i>	<i>11</i>
<i>Au titre de l'industrie automobile et sous traitance.....</i>	<i>12</i>
<i>Au titre des Matériaux de construction.....</i>	<i>13</i>
CLOTURE DE L'ATELIER.....	14
MOT DE CLOTURE DU PRESIDENT DU CNESE	15

INTRODUCTION :

LE PHENOMENE DE L'ENTREPRENEURIAT : DEFINITIONS SELON LES COURANTS DE PENSEE

Le phénomène de l'entrepreneuriat peut être défini comme l'ensemble des actions visant à créer de la richesse et l'emploi par la création d'une entreprise. Les principaux travaux de recherches réalisées dans cette discipline, ont proposé plusieurs définitions, mais aucune d'entre elles n'a fait objet de consensus général.

Dans le contexte actuel, on assiste dans le monde entier, à l'émergence d'une économie dite entrepreneuriale dans laquelle l'entrepreneuriat acquiert une importance capitale dans une *économie basée sur la connaissance et l'innovation*, où *la promotion des PME* est devenue aujourd'hui la *source de développement et de croissance des Etats*. Aussi, la question des écosystèmes d'entrepreneuriat et d'innovation, considéré comme un des moteurs de la modernité occidentale par Max Weber (2000), suscite un intérêt croissant dans la communauté économique et dans les milieux de recherche scientifique, à en juger par le nombre d'initiatives prises pour la création des écosystèmes entrepreneuriaux durables à l'échelle mondial, devant promouvoir et appuyer le secteur privé et les porteurs de projets .

Il convient de souligner également que la connaissance actuelle que nous avons du concept d'entrepreneuriat, nous la devons aux travaux de l'économiste et l'entrepreneur allemand Schumpeter. Pour ce dernier un « *entrepreneur est une personne qui veut et qui est capable de transformer une idée ou une invention en une innovation réussie, qui conduit une destruction créatrice* » qui est à l'origine du dynamisme industriel et de la croissance à long terme.

Par ailleurs, pendant ces dernières décennies, certains auteurs se sont focalisés sur le *phénomène entrepreneurial* (vision entrepreneuriale, projet d'entreprendre identification d'opportunité, approche organisationnelle, réseautage, etc.) pour laquelle la mise en valeur de l'entrepreneuriat passe inéluctablement par *l'identification des leviers d'action* pour concevoir des dispositifs d'accompagnement des porteurs de projets et des entreprises et l'émergence d'une dynamique entrepreneuriale et de l'innovation.

Dans le même cadre, selon l'économiste Octave Gélénier (1978)¹ « *Les pays, les professions, les entreprises qui innovent et se développent sont surtout ceux qui pratiquent l'entrepreneuriat* ». c'est la raison pour laquelle les gouvernements des pays industrialisés donnent une importance capitale à l'activité entrepreneuriale et tentent de mettre en place des politiques de stimulation, d'aide et d'accompagnement destinées aux entrepreneurs et aux porteurs de projets innovants.

Partant de ce principe, certains chercheurs ont montré l'importance des effets de l'environnement socioculturel, du milieu professionnel et du réseau personnel sur l'aboutissement et la réussite du projet entrepreneurial. Pour les tenants de la pensée comportementale, il s'agit d'identifier les compétences qu'un porteur de projet doit détenir s'il veut lancer sa propre affaire.

¹ C'est le manager qui a introduit le premier le concept et le mot « management » en France, en 1966, il a obtenu le Prix Renaissance de l'économie en 1998.

L'économie mondiale a subi une récession massive en 2020 sous le coup de l'épidémie de la Covid-19, selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), elle aura causé **la perte de 5 à 25 millions d'emplois et une baisse des revenus du travail allant de 860 à 3 400 milliards de dollars²**.

Selon une enquête menée sur 52 pays, un peu moins de 15 % de la population adulte³, en moyenne, était en train de se lancer dans une activité entrepreneuriale entre 2018-2019, (ce chiffre va de 3 % en Italie, à 37 % au Chili), et on dénombre 36 pays ayant enregistré une augmentation du nombre d'entrepreneurs depuis 2015.

Rien que pour l'année 2019, le lancement d'activités d'entrepreneuriat était deux fois plus fréquent que leur abandon, cependant **la pandémie de COVID-19 a freiné cette tendance**, les demandes d'enregistrement d'entreprises, **à fin mai 2020, a chuté de 40 % dans certains pays⁴**

Concernant **les entreprises algériennes inscrites en tant que personne morale** au titre de l'année 2020, il y a eu 14.858 nouvelles opérations d'immatriculation enregistrées contre 15.596 inscrits durant la même période en 2019 soit **un recul de 4,7%**.

Par contre l'Algérie a enregistré une croissance en matière de création **de PME relevant du secteur privé /personne morale** marquée par une évolution de 6,27 % en 2018 et une légère baisse de 4,51% en 2019, avec un recul de 1,35 durant le **1^{er} semestre 2020**.

Il y a lieu de noter que **4 055 PME du secteur privé** ont cessé leurs activités, dont 823 Personnes Morales et 3 232 Personnes Physiques, avec respectivement **20,30% et 79,70%** sur le total des PME privées.

Aussi, compte tenu de l'importance stratégique des PME/PMI dans la croissance économique et le développement des territoires, la création de richesse et d'emplois, et l'amélioration des conditions sociales des citoyens, **le projet phare initié par le CNESE en coordination avec le PNUD** revêt une importance capitale pour proposer au gouvernement un plan d'action stratégique, basé sur une étude terrain visant à mettre en place un écosystème propice à la création des entreprises et la stimulation de l'entrepreneuriat par un ensemble de dispositifs et de mesures spécifiques à déployer par les autorités au sein des territoires pour renforcer et appuyer la création de l'entreprise et la promotion de l'entrepreneuriat.

LE CONTEXTE ENTREPRENEURIALE EN ALGERIE

Largement dépendant de la rente pétrolière notre pays est sous le double coup de la chute du cours du pétrole et les conséquences de la crise sanitaire du Covid-19, avec un contexte de crise financière aiguë marquée par la chute drastique des réserves de change.

Cette crise réaffirme plus que jamais la nécessité pour les pouvoirs publics de construire une nouvelle **économie fondée sur une croissance soutenue et durable**, tirée par une production nationale diversifiée, des secteurs stratégiques (industrie, artisanat, agriculture, pêche, tourisme et autres services) et un **secteur privé** générateur de richesses et d'emplois.

² D'après Daniel Gerszon Mahler « Actualisation des estimations de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la pauvreté », Banque mondiale, 8 juin 2020.

³ Estimations réalisées par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à l'aide du Global Entrepreneurship Monitor, instrument de mesure annuelle de l'entrepreneuriat s'appuyant sur la proportion de nouveaux entrepreneurs dans la population adulte.

⁴ Petr Sedláček et Vincent Sterk, « Start-ups and employment following the COVID-19 pandemic: a calculator », COVID Economics, n° 13 (Centre for Economic Policy Research (CEPR) Press, 4 mai 2020).

L'ouverture économique de l'Algérie amorcée dès 1989 a entraîné un développement important du parc des entreprises privées, le nombre de PME a connu une croissance continue. Le secteur privé est devenu aujourd'hui prédominant dans la plupart des secteurs d'activité, suite au désengagement de l'Etat et aux différents dispositifs initiés par les autorités dans le cadre de la politique d'appui visant la promotion de la pme et la création d'entreprise à l'image des organismes d'appui suivants : ANSEJ, CNAC, FGAR, ANGEM, les centres de facilitation, les incubateurs relevant du ministère en charge de la PME, les incubateurs des parcs technologiques et les incubateurs universitaires , ...

Bien que les dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat occupent une place centrale dans le cadre de la stratégie de développement déployée par les autorités nationales, leur nombre demeure en deçà des objectifs assignés, et malgré cette volonté de valoriser les nouvelles initiatives économiques, les entrepreneurs font toujours face à plusieurs contraintes entravant leur développement : lourdeur et complexité des formalités administratives, accès au foncier, accès au financement, manque d'information, ...

Aussi, en dépit des efforts réalisés au cours des dernières années pour améliorer l'environnement de l'entrepreneuriat, l'Algérie se situe parmi les pays qui enregistrent les plus grandes difficultés en termes de création d'entreprises. En effet, selon le « Global Entrepreneurship Index 2018 », l'Algérie est classée sur le plan mondial **à la 80^{ème} place sur 137 pays en matière de promotion de l'entrepreneuriat et occupe, pour l'indicateur « création d'entreprise », la 152^{ème} place sur un total de 190 économies, au titre du rapport Doing Business 2020.**

L'EVOLUTION ANNUELLE DES PME PRIVEES DURANT LES DIX (10) DERNIERES ANNEES

L'appui consacré à la promotion de l'entrepreneuriat, pendant plus d'une vingtaine d'années, s'est traduit par une **évolution des PME permettant de totaliser à la fin du 1er semestre 2020, le nombre de 1 209 491 PME contribuant à la création de plus de 2 920 769 emplois**, où plus de 56% de ces entreprises sont constituées **de personnes morales (soit 678 057 PME)** et **531 195 représentent des personnes physiques soit (43,92%)**⁵.

Du point de vue géographique, **la répartition des PME** sur le territoire national fait ressortir une forte concentration de cette catégorie d'entreprises dans le Nord et à un degré moindre, dans les Hauts-Plateaux et le Sud et Grand sud. **La région du nord** concentre à elle seule plus de 69,58 % des PME, loin devant **Hauts-Plateaux** 21,99 % et **Sud & Grand Sud** avec (8 ,43 %).

L'analyse de la répartition par tranche d'effectifs des PME privées fait apparaître la prépondérance des TPE (les très petites entreprises, employant moins de 10 salariés), qui représentent **une part de 97,53% des PME soit 15 753 TPE**, suivie par la **Petite Entreprise** (PE) avec 2,21% et la **Moyenne Entreprise** (ME) avec 0,26%.

Ces données indiquent que l'Algérie présente un réel déficit en termes d'entreprises à taille intermédiaire, malgré une politique d'encouragement à l'investissement et à l'entrepreneuriat menée depuis plusieurs années par les Pouvoirs Publics, **les services** concentrent plus de la moitié des PME (54,79%), suivi par le secteur du BTPH (28,23%), **le secteur industriel 15,42 % et le secteur agricole, avec 1,11 %.**

En sus, en termes **de densité** le nombre des PME algériennes répertoriées à travers le pays équivaut à 28 PME/1000 habitants, dont **15 PME privées (Personnes morales) /1000 habitants** (cette moyenne est en dessous des normes internationales qui affichent 45-60 PME/1000 habitants).

⁵ PME : personnes physiques (43,92%), dont 20,71% représentent des professions libérales et 23,21% relèvent des activités artisanales.

Dans le même cadre, selon les dernières statistiques de l'ONS sur la démographie (43,9 Millions d'habitants en 2019), **la moyenne nationale des PME privé** (personnes morales) est de l'ordre de **15 PME pour 1.000 habitants** et présente un écart important d'une région à l'autre du pays :

- **17 PME privées** pour 1000 habitants au Nord;
- **12 PME privées** pour 1000 habitants dans la région des Hauts Plateaux ;
- **14 PME privées** pour 1000 habitants dans la région du Sud.

L'évolution annuelle des PME privées de 2010 au 1er semestre 2020.

Les années	Nombre des PME	Evolution en nombre / Croissance ⁶	Evolution %
2010	618 515	31 612	5,39
2011	658 737	40 222	6,5
2012	711 275	52 538	7,97
2013	777 259	65 984	9,27
2014	851 511	74 252	9,55
2015	934 037	82 526	9,69
2016	1 022 231	88 194	9,44
2017	1 074 236	52 005	5,08
2018	1 141 602	67 366	6,27
2019	1 193 096	51 494	4,51
1 ^{er} semestre 2020	1 209 252	16 156	1,35

Source : Travail établi sur la base de l'exploitation des bulletins des PME du Ministère de l'Industrie

CHIFFRES CLES SUR LES PME AU 30/06/2020			
Population totale des PME (tous statuts confondus)		1 209 491	
PME privés		1 209 252	
PME publiques		239	
PME créées		15 720	
Densité des PME (Nombre de PME pour 1000 Habitants)	Tous statuts juridiques confondus/ Moyenne internationale	28/45	
	Personnes morales privées/ Moyenne internationale	15/45	
Nombre d'emplois		2 920 769	
Emploi dans le secteur privé		2 899 232 soit (99,26 %)	
Emploi dans le secteur public		21 537 soit (0,74)	
Mortalité des PME (nombre de cessation d'activité des PME privées)		4 055	
		Personnes Morales	Personnes Physiques
		823 (Avec une part de 20,30%)	3 232 (Avec une part de 79,70%)

Source : bulletin de la PME/Ministère de l'Industrie

⁶ Calcul de la croissance = création + réactivation – radiation

Sur la base d'une étude comparative du nombre des PME créés entre 2010 et au 1^{er} semestre 2020, il est à relever que les PME privées ont connu une augmentation remarquable durant la période considérée. Leur nombre est en constante évolution. **Il est passé de 618 515 entreprises en 2010 à 1 209 252 entreprises au 1^{er} semestre 2020.**

Pour conclure, il y a lieu de noter que les politiques publiques doivent converger vers la réalisation du triptyque « **Emergence-Croissance-Survie** » des entreprises, la promotion de l'entrepreneuriat doit être concrètement soutenue à travers ***des structures d'appui dynamique et de qualité*** permettant l'émergence et le développement des entreprises. Aussi, il apparaît fondamental de revoir les dispositifs d'accompagnement de façon à les inscrire dans une nouvelle dynamique tournée vers le développement économique durable axé sur l'innovation et la digitalisation

Aussi, ce projet structurant « **Les écosystèmes sectoriels et régionaux dédiés à l'entrepreneuriat** », s'inscrit pleinement dans la stratégie du Gouvernement qui prône pour un nouveau mode de gestion et d'appui à l'entrepreneuriat et au développement économique local.

ORGANISATION DE L'ATELIER

CONTEXTE

L'organisation de l'atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du ***plan d'initiation de projet*** (PIP), qui représente l'instrument permettant la mise en œuvre des axes de coopération contenus dans l'Accord d'entente signé en mai 2020 entre le CNESE et le PNUD. Un des axes de coopération retenu au titre de cet accord concerne « **Les écosystèmes sectoriels et régionaux dédiés à l'entrepreneuriat** ».

Il y a lieu de noter que le projet est scindé en deux composantes :

Composante I : Elaboration d'une étude sur les écosystèmes sectoriels et régionaux dédiés à l'entrepreneuriat en Algérie: *potentialités et processus de mise en place d'un écosystème entrepreneurial propice au développement économique des territoires.*

Composante II : Formation sur les écosystèmes entrepreneuriaux.

Il convient également de noter que ce projet **s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du Gouvernement 2020-2024** afin de créer les conditions favorables à l'émergence d'un secteur privé national adossé à un tissu de PME/PMI compétitifs capables de générer des emplois, créer de la richesse et de l'innovation dans les secteurs d'activités industrielles et chaînes de valeurs prioritaires fixées dans ledit Plan d'action qui vise spécifiquement à :

- I. Mettre en place une nouvelle politique économique et financière qui ambitionne, **de créer les mécanismes et l'écosystème du développement et l'émergence d'une économie diversifiée**, pérenne, créatrice d'emplois et de richesses ;
- II. Stimuler des activités rentables et, plus particulièrement, **dans le domaine de la micro entreprise, des incubateurs, des startups et du numérique** et de créer un environnement des affaires transparent et équitable, favorable à l'investissement et à l'entrepreneuriat ;
- III. Créer les conditions idoines pour **un échange constant avec les citoyens, les associations, les entreprises et les syndicats**, permettant ainsi l'identification des problèmes et l'évaluation des politiques publiques ; et
- IV. Jeter les bases organisationnelles et fonctionnelles pour **l'émergence d'une économie fondée sur le savoir** en s'appuyant sur les entreprises innovantes et les Start-ups.

OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Impliquer, outre les services du Ministère de l'Industrie, les différentes parties prenantes et acteurs institutionnels, dans le processus de réflexion, afin de les associer en amont du projet, compte tenu de son caractère fédérateur, multi acteurs, multisectoriel et multi niveaux (central, wilaya, local/ déconcentré et décentralisé) ;
- Partager et peaufiner l'approche préconisée ;
- Cibler, en étroite collaboration avec les services du Ministère de l'Industrie et les acteurs concernés, la région pilote devant bénéficier de l'étude de mise en place d'un écosystème entrepreneurial ainsi que les secteurs industriels à promouvoir en priorité dans le cadre de ce projet ;
- Evaluer les mesures incitatives en matière de promotion de l'entrepreneuriat et identifier les besoins en termes de renforcement des capacités institutionnelles, en prenant en compte, dans le cadre des travaux de l'atelier, l'opinion des potentiels entrepreneurs et les chefs d'entreprise des quatre filières industriels, ciblés par les hautes autorités comme secteurs stratégiques dans le cadre du plan d'action du gouvernement, en l'occurrence : ***l'industrie agroalimentaire, l'industrie électronique/électroménager, l'industrie des composants automobiles & sous-traitance et les matériaux de construction*** ;
- Identifier les institutions et acteurs qui participeront à l'enquête qualitative qui sera menée dans le cadre de ce projet ;
- Identifier les initiatives similaires, les études et les données déjà existantes ;
- Collecter toutes les données existantes qui permettent de renforcer les connaissances et étayer l'approche du cadre logique du projet.

A noter également que les travaux de cet atelier cherchent à répondre à la problématique suivante : ***Est-ce que l'écosystème entrepreneurial algérien est favorable à la création d'entreprise et la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes ?***

RESULTATS ATTENDUS

- Affinement de l'approche et encadrement de la démarche d'une façon stratégique dans le cadre de l'élaboration des Tdrs ;
- Identifier les institutions et acteurs qui participeront à l'enquête qualitative qui sera menée dans le cadre de ce projet ;
- Installation d'un groupe de travail multisectoriel (public/privé).
- Cibler la wilaya pilote pour la mise en place d'un écosystème entrepreneurial pour les quatre secteurs à valoriser dans le cadre de ce projet ;
- Disposer de l'avis des acteurs sur la mise en place des pôles de compétitivité pour les quatre secteurs en identifiant les régions devant abriter ces pôles et en déclinant un exposé de motifs (arguments) ;
- Les participants aux travaux devront identifier les goulots d'étranglement entravant l'émergence de l'entrepreneuriat et la création d'entreprise dans le secteur industriel, et examiner les enjeux et les opportunités à saisir pour faire croître et prospérer le secteur industriel via la valorisation de l'entrepreneuriat.

TRAVAUX DE LA PLENIERE

La cérémonie d'ouverture était placée sous la haute présidence de Monsieur **Rédha Tir**, Président du Conseil National Economique, Social et Environnemental « CNESE ». Coprésidé avec la représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Blerta Aliko, et le wali de Blida, Kamel Nouisser, cet événement, a été marqué par trois (3) allocutions :

La première allocution a été prononcée par Monsieur Kamel Nouisser, le Wali de Blida qui a mis en exergue les potentialités de la wilaya de Blida et les grandes avancées réalisées par la wilaya dans divers domaines économiques.

Lors de son discours d'ouverture, M. Rédha Tir, a affirmé, que l'Algérie se dirige vers l'approche de suivi et d'évaluation effective en vue de réunir un écosystème environnemental favorable à l'amélioration et à la valorisation de l'entrepreneuriat fondé sur la transparence et la flexibilité. Evoquant les missions du Conseil, il a cité le suivi et la transmission des préoccupations liées au développement de l'écosystème environnemental de l'entrepreneuriat au Président de la République, dans le même sillage le président du CNESE a souligné qu'il était convaincu que la ***réalisation des réformes profondes et structurelles passe par la conjugaison des efforts de tous les intervenants dans les divers secteurs.***

Il a précisé que dans le cadre de cette démarche, le CNESE a initié cette rencontre de concertation en vue du passage **du système entrepreneurial au système environnemental (environnement de l'entreprise)**, composé de plusieurs petites et grandes entreprises économiques, à la faveur de l'écoute des idées et propositions des différentes intervenants économiques, parmi les représentants des banques nationales, établissements financiers, organisations professionnelles et confédérations de patronats.

Le choix de Blida comme wilaya pilote pour l'étude exploratoire, indique le Président du CNESE, s'explique par les capacités dont elle dispose, en termes d'importantes entreprises économiques et de laboratoires de recherche que de proximité par rapport à Alger, soulignant que ***les différentes recommandations issues de cet atelier national seront soumises aux membres du Gouvernement en vue d'une restructuration moderne de l'industrie nationale.***

Pour sa part, la représentante du PNUD à Alger, Blerta Aliko, a relevé l'existence de nombre d'obstacles auxquels il est possible de remédier à travers la modernisation et le soutien de l'écosystème, de même elle a salué les efforts consentis par l'Algérie pour améliorer le climat d'investissement et de l'environnement en soutien de l'économie nationale et la création des entreprises.

Dans le cadre de la plénière deux communications ont été présentées à l'assistance :

Une communication présenté par M. Sofiane MAZARI ; Chef de Division / CNESE sous le thématique « ***atelier national sur les écosystèmes sectoriels et régionaux dédiés à l'entrepreneuriat*** » dans laquelle, il a présenté le contexte, les objectifs et les attentes de cet atelier, ainsi que les enjeux et défis de la mise en place d'un écosystème entrepreneurial au sein d'un territoire.

L'intervenant a déroulé les objectifs spécifiques qui consistaient notamment à : Impliquer les secteurs, les acteurs institutionnels, les associations professionnels et le monde académique dans le processus de réflexion, collecter les données et retour d'expérience des acteurs du terrain afin de mieux cerner la problématique, identifier les initiatives similaires ainsi que les besoins en termes de renforcement des capacités institutionnelles, installer un groupe de travail multisectoriel et multi acteur et identifier les acteurs pouvant participer à l'enquête qualitative.

- **Une communication présentée par Mme Mariem ABDELKEFI représentante du PNUD sous la thématique « *Mise en place d'écosystèmes entrepreneuriaux propices au développement économique inclusif* »,** où elle a passé en revue quelques indicateurs inhérents aux exportations et à la compétitivité de l'Algérie. Elle a présenté également quelques pistes de réflexion, axées sur les spécificités des dynamiques territoriales et sur une approche holistique impliquant l'ensemble des partenaires. La représentante du PNUD a insisté sur la nécessité d'aller vers une économie diversifiée et la mise en exergue des enjeux de la durabilité, la préservation de la biodiversité et l'économie verte.

DEMARCHE RETENUE

Organisation de **Quatre tables rondes pour les quatre secteurs industriels stratégiques** ciblés dans le plan d'action du Gouvernement 2020-2024, comme secteurs prioritaires : **Industrie agroalimentaire ; Industrie électroniques – électroménager ; Industrie automobile et sous traitance ; Matériaux de construction.**

Afin d'associer toutes les parties prenantes en amont du projet, dans une démarche participative et inclusive, les travaux ont réuni presque **une centaine de personnes** (voir la feuille de présence en annexe) dont les représentants des institutions et organismes publics, les associations professionnelles, les confédérations patronales, les représentants des collectivités locales, les banques, les représentants des instituts d'appuis, les doyens des universités, et autres acteurs qui ont activement participé aux travaux d'atelier caractérisés par des échanges interactifs et la qualité des débats et des interventions.

Les aspects inhérents aux différents mécanismes et dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat, ainsi que les obstacles entravant la création d'entreprises, d'une manière générale, ont été débattus pour les quatre secteurs identifiés.

RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

Les recommandations de l'atelier ont porté sur les aspects techniques, institutionnels, organisationnels et les perspectives de développement pour promouvoir l'entrepreneuriat dans les quatre secteurs industriels identifiés dans le cadre de ce projet. Les discussions ont porté également sur les difficultés rencontrées par les acteurs des quatre filières, mais aussi sur les mécanismes à mettre en place, que ce soit par les Pouvoirs Publics ou par les acteurs de l'écosystème pour développer le secteur de l'industrie.

Par ailleurs les échanges et les recommandations de l'atelier ont porté sur le choix des localités ciblées pour chaque secteur devant bénéficier de l'étude sur la mise en place d'un écosystème entrepreneurial.

Aussi, les débats ont permis de dégager un certain nombre de recommandations dont la portée a touché plusieurs aspects, déclinées comme suit :

AU TITRE DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

1. La levée des principaux obstacles freinant les projets

- La lutte contre la bureaucratie ;
- La concertation permanente entre les Pouvoirs Publics et acteurs économiques avant la prise de décision ;
- Etablir des accords entre les agriculteurs et les opérateurs économiques et veiller à leurs applications ;
- Conceptualiser et harmoniser la mise en place des Guichets uniques au niveau de chaque wilaya avec l'ensemble des acteurs (administrations et opérateurs économiques) ;

2. L'évaluation des dispositifs d'appui

- Identifier et analyser les interactions entre les institutions et les acteurs de l'écosystème ;
- Nécessité d'une mise en synergie avec les acteurs et opérateurs économiques ;

3. Les territoires à prendre en compte pour implanter les pôles d'activités

- Pour l'agroalimentaire : Blida, Tipaza, Médéa, Boumerdes, Sétif, Béjaïa et Alger (à titre indicatif)
- Pour l'agriculture saharienne : régions à fort potentiel : Adrar, Biskra, el Oued (à titre indicatif)

4. Règlementation/Accréditation/Normalisation/certification

- Prévoir des réformes de la réglementation et la législation nécessaires à la promotion des écosystèmes entrepreneuriaux ;
- Promouvoir les produits présents sur le marché et appuyer le secteur pour la transformation, et l'export ;
- Approbation et publication des Règlements technique Algérien (RTA) en instance ;
- Elaborer des textes d'application conformément aux lois adoptées et promulguées ;

5. Encourager et développer une mise en place d'un écosystème entrepreneurial innovant organisé autour de filières industrielles à forte valeur ajoutée

- Développer un réseau d'affaires durable du secteur à même de permettre l'accompagnement des efforts de l'Etat pour l'instauration d'un pôle de compétitivité à l'image des meilleures pratiques internationales (best practises) ;
- Encourager les initiatives innovatrices au sein de l'entreprise et développer les capacités de l'innovation des PME algériennes pour mieux s'adapter aux nouveautés technologiques ;
- Créer et développer des technopoles dont l'objectif stratégique est de viser l'émergence d'une capacité industrielle et technologique qui s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du territoire national, assurant un développement équilibré de la nation ;
- Introduire des critères d'attractivité des zones industrielles qui ont la faculté de générer des gains de compétitivité pour les PME à travers l'existence d'une infrastructure physique et d'une infrastructure de recherche scientifique et technologique dense et de qualité ;

6. Formation du Capital humain/main d'œuvre

- Former les élus locaux sur l'ensemble des questions liées au développement de l'entrepreneuriat et les facilitations à mettre en place pour lever les contraintes ;
- Former les acteurs du secteur bancaire pour un accompagnement efficace des investisseurs ;
- Former le personnel administratif à la notion économique et en particulier à l'entrepreneuriat ;

7. Accessibilité au marché national et international

- Développer les chaînes de valeurs ;
- Mettre en place une banque de données internationales dédiée à l'exportation ;
- Externaliser les activités pour améliorer les performances et la productivité des entreprises ;
- Renforcer le système de régulation du marché pour éviter les pénuries et surproduction ;
- Mettre en place la Cartographie économique (disponibilité de l'information économique) ;
- Renforcer la pratique de l'intelligence économique ;
- Utiliser des comptes satellites qui représentent un cadre de présentation des données de l'économie d'un domaine particulier en relation avec l'analyse économique ;
- Renforcer les dispositifs afin d'appuyer les start-up et les micro-entreprises ;
- Mise en place d'une plateforme de l'ensemble des acteurs des secteurs (recenser les points positifs de l'entrepreneuriat) ;
- Renforcer l'économie digitale.

AU TITRE DE L'INDUSTRIE ELECTRONIQUE- ELECTROMENAGER

1. Recommandations d'ordre général

- Réviser la réglementation en vigueur et mettre en place un cadre réglementaire clair et stable adossé à une vision à moyen et long terme en tenant compte de la densité de cette activité ;
- Libérer les initiatives et l'acte d'investir ;
- Faciliter l'acte d'exporter (nouer des partenariats internationaux pour développer l'export) ;
- Travailler d'avantage sur l'attractivité de l'investissement dans le domaine d'industrie électronique et électroménager pour rendre cette activité plus compétitive ;

- Soutenir et accompagner cette filière industrielle créatrice de richesse et d'emploi ;
- Rétablir la confiance des investisseurs algériens et étrangers ;
- Identifier les mesures prioritaires et les urgences pour la problématique de l'investissement et de la création de richesse.
- Inculquer la culture de l'entrepreneuriat depuis l'école et l'ensemble des centres de formations professionnelles;
- Dépénaliser l'acte de gestion notamment, pour les bailleurs de fonds des établissements publics ;
- Identifier les goulots d'étranglement par processus selon les composantes principales de l'écosystème entrepreneurial durable (financement, politiques publiques, capital humain, formation culture, ...etc.);
- Explorer d'autres niches et modes de financement direct et indirect à savoir les sociétés de capital investissement, la bourse...etc ;
- Promouvoir l'entrepreneuriat notamment chez les jeunes porteurs de projets dans ce domaine ;
- Encourager les initiatives et les idées innovantes chez les jeunes entrepreneurs sortant des universités, des centres des formations professionnelles, et les laboratoires des recherches.

2. Recommandations opérationnelles

- Rendre le cahier des charges opérationnel et l'adapter aux réalités du terrain et aux recommandations des opérateurs ;
- Créer un fonds d'Investissement commun alimenté par l'ensemble des entrepreneurs activant dans ce secteur ;
- Accorder plus de flexibilité et de prérogatives à l'exécutif et aux gestionnaires qui connaissent mieux les contraintes et les difficultés du terrain ;
- Impliquer l'ensemble des acteurs et parties prenantes dans l'élaboration des TDRs ;
- Evaluer les 03 pôles existants (centre, est, ouest) pour pouvoir proposer des pistes d'amélioration ;
- La wilaya de BBA est recommandée pour abriter le projet pilote ;
- Exploiter les études déjà effectuées par les différents experts ;
- Prévoir un examen plus approfondi de la situation afin de faire ressortir les éléments majeurs d'amélioration de l'écosystème entrepreneurial et le rendre plus favorable aux jeunes et aux entreprises en démarche de développement.

AU TITRE DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE ET SOUS TRAITANCE

1. L'accès au financement :

- Améliorer l'accès aux aides et subventions financières et alléger la gestion administrative des demandes de crédits ;
- Trouver de nouvelles formules de financement (les produits hybrides) ;
- Elaborer une Cartographie des PME dans la filière en question (localisation, filière.....)
- pour mutualiser les efforts et améliorer la destination des financements ;
- Améliorer la dissémination de l'information et mettre en place une plateforme numérique et un guichet unique ;
- Résoudre les difficultés liées à l'évaluation des hypothèques exigées par les banquiers ;
- Faciliter l'accès aux mécanismes de financement afin de fidéliser la clientèle bancaire en particulier les jeunes ;

2. La sous traitance :

- Drainer les équipementiers et créer des partenariats avec les sous-traitants locaux ;
- Accélérer la sortie des textes juridiques portant la mise en application du décret relatif à l'activité de la sous traitance ;
- Trouver des formules de soutien aux sous-traitants du secteur de l'automobile concernant les difficultés de trésorerie notamment causées par l'arrêt presque total des activités des constructeurs automobile du fait des contentieux avec la justice.

3. Du processus de construction automobile et de ses composantes :

- Améliorer l'aménagement, la gestion et l'équipement des zones industrielles ;
- Revoir le mode de gestion des zones activités et industrielles et définir clairement, sur le plan réglementaire, les zones industrielles et les zones d'activités ;
- Mettre en place une synergie inter-wilaya et fédérer les efforts entre les différents opérateurs dans le domaine afin de créer une chaîne de valeur complète et intégrée ;
- Opter pour une plateforme commune concernant le choix des modèles automobiles à construire en Algérie ;
- Prioriser les aspects liés à l'amélioration du bilan devise dans le processus de production et d'exportation en favorisant le contenu local des inputs ;

4. La certification

- Mettre en place des laboratoires d'homologation et d'accréditation pour l'évaluation de la conformité des produits ;
- Valoriser les organismes nationaux d'accréditation et de normalisation (IANOR et ALGERAC) ;
- Impliquer l'université dans la mise en place des normes de certification relative à l'industrie automobile ;

5. Formation

- Accompagner les étudiants dans la formation managériale au niveau des universités : proposer des stages, des formations continues, etc.

6. Wilaya pilote

- Des discussions et des débats entre les professionnels du secteur, il paraissait aisé de retenir que l'industrie de l'automobile et la sous-traitance constitue un processus de production intégrateur faisant appel aux capacités productives de diverses zones géographiques (plusieurs wilayas) selon des potentialités de chacune : humaines, capitaux, matériaux, etc.

AU TITRE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

1. Politique gouvernementale :

- Impliquer l'opérateur économique dans la révision des textes réglementaires et assurer une certaine stabilité juridique ;
- Alléger les procédures administratives pour l'obtention des autorisations : réduire les délais d'étude des projets à l'exemple de l'étude d'impact qui dure en moyenne 2 ans, par la mise en place du guichet unique et la mise en œuvre d'une plateforme numérique d'investissement à l'échelle territoriale ;
- Renforcer la logistique du transport pour l'exportation des produits de céramiques qui présentent une forte valeur ajoutée (les produits algériens sont des produits compétitifs à l'échelle même de l'Europe) ;
- Faciliter les projets d'investissement qui se rapportent à l'exploitation des gisements des matières premières comme l'argile ;
- Faciliter et encourager l'exportation des produits qui sont de qualité. *(Il a été souligné qu'une bonne opportunité d'exportation se présente pour l'Algérie vers le marché Africain avec le retournement de l'Espagne vers le marché chinois) ;*

2. Financement :

- Faciliter l'accès aux crédits et supprimer la condition de l'hypothèque qui freine les jeunes promoteurs ;
- Revoir à la baisse les taxes imposées dans la loi des finances de 2020 ;

3. Culture :

- Adopter la culture des brevets en encourageant les inventeurs à enregistrer leurs innovations ;

- Présenter les inventeurs comme modèle de réussite dans la société, travailler sur leurs images pour en faire des exemples à suivre ;
- Breveter les idées des étudiants pour les utiliser comme capital de l'entreprise ;
- Adopter la démarche WIN/WIN :
 - o Embaucher des stagiaires talentueux (étudiants des universités) et mettre en place des passerelles adaptées devant permettre de pérenniser la relation entreprise-université ;
 - o Mettre en place une stratégie permettant de renforcer le rôle des incubateurs /start-up
- Renforcer la culture de l'économie d'intelligence, en utilisant les moyens technologiques dans le processus de la production et commercialisation des produits (internet, réseaux sociaux,)

4. Accompagnement

- Repérer les nouvelles et jeunes compétences au niveau régional et les aider à monter leurs projets sur le plan financier et technique ;

5. Marché

- Libérer les initiatives privées dans le secteur du bâtiment et travaux public : par la multiplication et l'élargissement des maîtres d'ouvrage aux opérateurs privés, ne pas se limiter aux projets financés par l'Etat uniquement ;
- Régler le problème du foncier qui freine l'expansion du bâtiment et par conséquent de l'industrie des matériaux de construction et faire en sorte que les plans d'urbanisme de wilayas définissent les assiettes foncières dédiées aux projets d'urbanisation, et ce en veillant au respect des plans ;
- Régler le problème de surproduction existant dans le secteur de la briquetterie ;

6. Capital humain

- Renforcer la formation des investisseurs en coordination avec les universités ;
- Renforcer les collaborations entre les universités/bureaux d'études et les nouveaux investisseurs ;

7. Wilaya pilote

- En soulignant que le secteur des matériaux de construction s'est développé sur tout le territoire national sans se focaliser dans une zone particulière, cependant « **Boumerdès** » se présente, comparativement aux autres, comme la wilaya qui réunit le plus de facteurs d'expansion pour ce secteur en termes de main d'œuvre qualifiée, existence d'unités de production, d'universités et centres de recherche...etc.

Les intervenants se sont accordés à considérer que le secteur d'activité « matériaux de construction » possède un fort potentiel d'expansion. Il réunit plusieurs facteurs de réussite qui sont à savoir :

- o Disponibilité des toutes les matières premières à l'échelle nationale ;
- o Disponibilité d'un savoir-faire compétitif : ressources humaines qualifiées, processus technologiques développés ;
- o Besoin constant en matière d'habitat, (un million de naissances par an)

Au terme des travaux des tables rondes, les acteurs concernés ont eu l'opportunité d'échanger leurs expériences de terrain où ils ont formulé des recommandations qui reflètent leurs préoccupations majeures, tout en proposant des pistes de réflexion visant à reconsidérer la politique d'appui à l'entrepreneuriat, avec la mise en place d'une nouvelle politique sectorielle et régionale pour mieux valoriser le système entrepreneurial en Algérie.

Les recommandations vont permettre à l'équipe du CNESE /PNUD d'enrichir les Tdrs et de cadrer la démarche à entreprendre pour mener une étude et une enquête approfondie de l'écosystème entrepreneurial au sein d'une wilaya cible, en vue de concevoir un nouveau dispositif d'accompagnement innovant organisé autour de filières industrielles à forte valeur ajoutée.

Les préconisations seront partagées avec l'expert à mobiliser dans le cadre de ce projet et elles seront éventuellement soumises aux autorités publiques pour examen et mise en œuvre d'un plan d'action axé sur la compétitivité des quatre secteurs industriels stratégiques.

MOT DE CLOTURE DU PRESIDENT DU CNESE

Le président du CNESE a salué le bon climat de travail qui a prévalu tout au long de cet atelier et qui a permis d'approfondir la réflexion sur les enjeux et les défis auxquels font face les opérateurs économiques dans chaque secteur d'activité.

Le Président a soulevé onze (11) points issus de cet atelier, à savoir :

1. Le retard dans la mise en œuvre des réformes et des dispositions dont l'exécution nécessite la promulgation des textes d'application issus des lois ;
2. La publication des textes réglementaires encadrant les activités industrielles;
3. Le rôle primordial des guichets uniques dans la simplification des procédures administratives ;
4. La révision de tous les textes toxiques conçus au bénéfice d'une catégorie de personnes (citant l'exemple de la refonte du code de commerce) ;
5. Investir plus sur le capital humain ;
6. Mener une réflexion autour de la création d'un institut d'économie industrielle ;
7. Prévoir une réforme approfondie de l'université ;
8. Moderniser les infrastructures de qualité comme l'ALGERAC et l'IANOR en vue d'accroître leurs capacités d'appui et d'accompagnement à la normalisation, l'accréditation et la certification ;
9. Revoir la taxation locale en fonction des besoins des opérateurs ;
10. Mise en place de la cartographie des entreprises (action prise en charge au niveau du CNESE dans le cadre du projet TAHAT) via un système d'information géographique (SIG) ;
11. Encourager l'esprit de créativité, d'innovation et la création des entreprises dans le cadre des politiques publiques.

ANNEXE :

Feuilles de présence



ATELIER NATIONAL SUR LES ECOSYSTEMES SECTORIELS ET REGIONAUX DEDIES A L'ENTREPRENARIAT

DIMANCHE 14 MARS 2021, SIEGE DE LA WILAYA DE BLIDA

Feuille de présence ; Table ronde « INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE »

	Organisme/Institution	Nom & Prénom	e-mail	Contact
01	CEIMI	HECHLEF Reda	cab@ceimi.org	0661610067
02	CEIMI	BAHA Hakim	Hakim.baha@agrivil.com	0550072138
03	Directeur Commerce W.Blida	ABAD Djamel	djamelabad@yahoo.fr	0550917797
04	APAB	ZELMATI Aissa	zelmatiaissa@gmail.com	0661535632
05	APAB	HAMANI ALI	president@apab-algerie.org	0661581904
06	APAB	BENDILA EL HOCINE Amel		
07	DSA/ Blida	ZENIKHRI Mohamd	z.m1971@yahoo.fr	0559437570
08	Chambre Agriculture/ Blida	ABRI Maâmmar	cawblida@yahoo.fr	0661612150

09	Ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité sociale	DROUA Abdeali	drouaabdelali@gmail.com	0660379123
10	CNAC	OUAGUENOUNI Mahieddine	ouaguenouni.m@gmail.com	0661983992
11	Global Agri food Filiale du groupe MADAR	BENNADJI Amirouche	amirouchebennadji@gmail.com	0662167889
12	MADR	KORICHI HAMANA Malika	malika.korichi1@gmail.com	0560160330
13	ALGERAC	ACHOUR Amar	Achour.a@algerc.dz	0770133698
14	CREAD	BELLIL Kousseila	Bellil.kousseila@yahoo.fr	0659200163
15	P/APC BOUFARIK	BENTEKOUKA Nacer		0661495228
16	Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail Familial	MOULAY Asma	dcc.mta@gmail.com	0770456765
17	INAPI	AGUINI Dahbia	daguini@gmail.com	0674806018
18	Directeur de la formation et de l'Enseignement professionnel de la W.Blida	MEZIANI Halima		0661631120 0542427602
19	Journal el Mawtan/Journaliste	KASMI Tarek		0775348992

2 0	CTIAA/Industrie	KHALi Mustapha	Cttaa.dz@g.com	066165313 5
2 1	CIPA	BENADEL Mohamed	Benadel7@gmail.com	055026144 3
2 2	CNESE	SAIT Salem	s.sait@cnes.dz	055386500 6
2 3	UNIDA	BOUHICHA Belkacem	bbouhicha@gmail.com	066164605 5
2 4	CEIMI	MENTALECHTA Chafia	cab@ceimi.org	055599383 2
2 5	BADR	BOURAI Mohamed	dg.badr@badre.dz	077094823 0
2 6	CNESE	MEDDOUR Siham		
2 7	CNESE	BENRAHMOUN E Adil		
2 8	CNESE	MADDI Hassina		

Feuille de présence ; Table ronde « MATERIAUX DE CONSTRUCTION

»

	Organisme/institution	Nom & Prénom	e-mail	Contact
01	CAP	MERNZI El Hamel	hamelmerniz@yahoo.fr	0661303790
02	INAPI	BOUDJEDAK Lotfi		0551037159
03	Ministère de la Culture et des Arts	MOUSSOUNI Abdenour	mous.abdenour@yahoo.fr	0661970242
04	Association des Briquetiers algériens	MILOUDI Salah Eddine	abl.dz@gmail.com	0550095478
05	Association des Céramique Algériens	MEFTAH Mohamed	acaceramiste.dz@gmail.com	0661651293
06	CETIM/GICA	DAOUDI Aziz	adaoudi2002@yahoo.fr	0661926694
07	UMIN BhDA1	BEZZIHA Mohamed	m.bezziha@mesrs.dz	0661613257
08	CPA	DJENAOUI Fawzi	fwzidjenaoui@gmail.com	0661402971
09	Ministère des Finances	SAAD Khadidja	Khadidja.saad@mf.gov.dz	0775710909
10	Directeur Travaux Publics W.Blida	MECHGAG Mohamed	mechgag.mohamed@gmail.com	0661536003
11	Directeur de l'Environnement W.Blida	TCHACHI Ouahid	tchachiwahid2005@yahoo.fr	0668592021

1 2	MTP	SBAA Nacera		067248721 4
1 3	ENDA/CNPA	AIT ENCEUR Hamid	haenceur@hotmail.fr	066155145 8
1 4	Eurl INNOVATIO	BOUCHEKOU R Zine El Abidine	zine.bouchekour@inovatio.com	056018059 2
1 5		MOUNIS Ahmed		066564896 6 077432027 8
1 6	AGEA	AIDH Moussa	moise1918@hotmail.fr	066295420 6
1 7	CNESE	DJOUABRI NADIA		
1 8	CNESE	BELGHANEM Chafika		
1 9	CNESE	DAHMan Samia		
2 0	CNSE	BERRACHDI Louiza		

Feuille de présence ; Table ronde « INDUSTRIE ELECTRONIQUE- ELECTROMENAGER »

	Organisme/ Institution	Nom & Prénom	e-mail	Contact
01	FAPEE	BENNADJI Tahar	tahar.bennadji@cevital.com	0770113010
02	Ministère de l'Industrie	D. HADDI	d.haddi@industrie.gov.dz	0661865181
03	ONUDI	OUERDI Zine El Adinina	z.ouerdi@unido.org	0792157687
04	DIM Blida	RABAH Samia	industrieblida@gmail.com	0555160081
05	ABEF	IBOUCHENE Boualem	b.ibouchene@abef-dz.org	0660773510
06	CNEP Banque	MESSAOUDI Salim	salimessaoudi@gmail.com	0770102233
07	Directeur culture W.Blida	MESHOUB HADJ	meshoubh29@gmmail.com	0661211312
08	M. E.S.R.S	KOUIDRI Sami		
09		ABEDDOU Abdeslam		
10	BOURSE d'Alger	BOULAHDOUR Nizam	n.boulahdour@sgbu.dz	0553130701
11	BOURSE d'Alger	BENMOUHOU Yazid	y.Benmouhoub@sgbu.dz	0661252886

12	ANVREDET DG	MOUNSI DEMOUCHE Nedjoua	n.demmouche@mesrs.dz	0661198652
13	DG ANTP	BENARBIA Sid Ahmed	s.benarbia@antp.dz	0660374035
14	CGEM	LOUADAH Mourad	m.Louadah@iris-ind.com	0770525440
15	BOUMAR	BOUMEDIENE Ali		
16	BOMARE COMPANY	CHENIT Chahine	export@bomare-company.com	0552869403
17	MFEP	KHALDI Ouardi		023384037 0770337347
18	CAPC	HADDAD Nacera	uniquementpourmoi@gmail.com	0775981870
19	CNESE	REKKACHE Soraya		
20	CNESE	NASRI Oualid		
21	CNESE	BOUBEKER.F		

Feuille de présence ; Table ronde « INDUSTRIE AUTOMOBILE ET SOUS-TRAITANCE »

	Organe/Institution	Nom & Prénom	e-mail	Contact
01	Directeur ENSM/ Koléa	SAHEL Sid Ali	sa.sahel@ensm.dz	
02	Ministère de numérisation et des statistiques	KEZZIM Fateh Eddine	f.kezzim@mns.gov.dz	
03	UPIAM	MALEK Salah	salmel2002@yahoo.fr	0661554011
04	Bourse de Sous Traitance	LAIB Aziouz	bastpcentre@gmail.com	
05	DG IANOR	HALES Djamel	hales@ianor.dz	
06	Association des experts judiciaires ANEJFoncier	BOUKAOUR Amar	nasabouk@gmail.com	
07	FNI/ directeur des engagements	MAAMERI Yassine	ymaameri@fni.dz	
08	MADAR Holding	CHENENNO U Réda	R.chenennou@madarholding.com	
09	CAP	AIT BENAMARA Yacine	y.aitBenamara@groupe-raano.com	0661280693
10	CAP	LAHMER Khaled	brentxagler@gmail.com	0771540966

1 1	AMADE Entreprise	Micro	GHELAB Abdenour	Ghelab.abdenour@gmail.com	066036047 7
1 2	ADPI PME		AGGOUN Mokdad	Mokdad25aggoun@gmail.com	066130659 3
1 3	MDAPCMM		MGHNI Zakaria		066067341 3
1 4	CREAD		HAMOUCHE El Kaina		055256656 1
1 5	UPIAM/UFAS1		BENACHOUR Nacim	b.nacim@meris-setif.dz	
1 6	UPIAM/CAPC		LACHKHAM Islam	i.lachkham@encres-meris.com	
1 7	CNESE		BNDJELLAL Mourad		
1 8	CNESE		BENALI Ftma		
1 9	CNESE		MESSAOUDI Mohamed		